



Fiche n°L3-IM-02
Priorité : Lot 3
Projet immatériel

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI EN ACTIVANT LA ZAEM

1. Description succincte du projet

Le projet consiste d'une part à aménager la ZAEM (Zone d'Activité Economique Mixte) existante à Malmaison : sécuriser son accès, améliorer sa structure et sa visibilité physique.

Il s'agira ensuite d'inciter l'installation de nouvelles entreprises : via un comité d'entreprises, l'ADL, une visibilité « médiatique »...

Le projet consiste d'autre part à relocaliser une partie de la ZAEM vers la zone de Sainlez, actuellement en zone agricole au plan de secteur, mais déjà identifiée et reconnue au Schéma de Développement Communal comme zone artisanale potentielle.

2. Justification du projet

La commune est caractérisée par un faible taux de chômage, un taux d'activité élevé, de nombreux travailleurs frontaliers et un ratio d'emploi intérieur faible (peu d'emplois locaux). Cela est le reflet d'un territoire entouré de pôles d'emploi et d'activités économiques importants. Cela a pour conséquences une forte dépendance au Grand-Duché de Luxembourg et aux communes limitrophes en termes d'emploi et des difficultés à développer l'emploi au niveau local.

La Zone d'Activités Economiques Mixtes (ZAEM) située à Malmaison représente un fort potentiel à développer. 70% d'espaces sont disponibles, ces 15ha environ étant déjà définis comme parc intercommunal avec Martelange.

Ce projet ayant pour objectif de favoriser l'installation d'entreprises dans cette zone dédiée existante, cette ZAEM constitue une opportunité incontournable de développement pour l'emploi local ou les services sur la commune.

Effets directs et multiplicateurs

- Création d'espaces d'accueil pour les indépendants
- Encouragement des productions locales et des circuits courts
- Développement de l'emploi local
- Développement des commerces

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L3-M-08 : Création d'un atelier rural

3. Lien à la stratégie du PCDR

Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
	3.1 En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal
Economie	5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal
	5.3 En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire
Economie	6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts
	6.1 En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux
	6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques